

Le licenciement pour motif personnel

PROGRAMME DE FORMATION

Distinguer le licenciement des autres modes de rupture

- La démission
- Le départ et la mise à la retraite
- La rupture conventionnelle

Nécessité d'une cause réelle et sérieuse pour tous les licenciements

- Définition et appréciation du juge
- Sanction du licenciement sans cause réelle et sérieuse
- Motivation de la notification du licenciement

Le licenciement disciplinaire

- Qu'est-ce qu'une sanction disciplinaire ?
- Les différents types de fautes
- Quelles sont les différentes sanctions applicables ?
- Le contrôle prud'homal

Le licenciement non disciplinaire

- Le licenciement pour insuffisance professionnelle
- Les autres types de licenciement non disciplinaire : pour perte de confiance, pour absences prolongées ou répétées, lié à la personne du salarié
- Les licenciements des victimes d'accidents ou de maladies professionnels
- Le licenciement pour inaptitude physique non liée à un accident ou une maladie professionnel

La modification du contrat

- Le socle contractuel
- Autres clauses souvent incluses dans les contrats de travail
- La procédure à suivre en cas de modification d'un élément du contrat de travail

La procédure à respecter en cas de licenciement pour motif personnel

- En cas de licenciement disciplinaire
- En cas de licenciement non disciplinaire

Le cas particulier des représentants du personnel

- Cas du transfert partiel de l'entreprise et hypothèse du transfert total
- Modification du contrat ou des conditions de travail
- Procédure spéciale de licenciement

La transaction

- La définition
- Les conditions de validité
- Les effets
- Les actions en contestations

Préavis et indemnité de licenciement

- Le préavis
- Les indemnités de licenciement
- Le certificat de travail
- L'attestation Pole Emploi

OBJECTIFS

- Agir avec le maximum de sécurité juridique
- Comprendre et maîtriser les procédures de licenciement

Public

- Responsables RH
- Assistants RH
- Représentants du personnel

Les + de la formation

- Formation animée par un juriste expert en la matière apportant des réponses opérationnelles aux situations exposées pas les participants.
- Apports méthodologiques, théoriques et techniques illustrés.



2 jours (14 heures)



Intra : devis sur demande



Référence de la formation : DW3